

Infomed: premiers retours sur la mise en œuvre du dossier patient partagé

Cédric Michelet, Alex Gnaegi

Service d'informatique médicale et administrative (SIMA), Hôpital du Valais – Institut Central, Sion, Switzerland

Summary

Infomed: first feedbacks

The first phase of the project Infomed is now in production. At this point, medical documents from the hospitals are being sent to private doctors.

A pilot with 10 doctors gave us 2 main feedback subjects: Firstly, all the types of documents shared are judged “Helpful” to “Very helpful”. Secondly, it is essential to have a strong integration of the eHealth platform directly in the local patient record in order to save time and have added values.

Also, during this step some technical problems arose regarding the authentication and the use of the X.509 certificate of the Health Professional Card (HPC).

Introduction

Le projet Infomed vise la mise en place d'un dossier patient partagé (ou dossier électronique du patient) afin de favoriser les échanges de données médicales entre les différents acteurs de la santé du canton du Valais. Ses objectifs d'amélioration de la qualité des soins et d'obtention d'information sur l'état de santé de la population, ainsi que son déploiement en 6 phases ont été décrits antérieurement par Gnaegi et al. [1].

La phase 1 visant la mise à disposition de documents provenant de l'Hôpital du Valais à destination des médecins en cabinet est maintenant en production. Une étape préalable de test avec 10 médecins-pilotes a été réalisée.

Période de test et enquête de satisfaction

Durant la phase de test avec 10 médecins-pilotes conduite de septembre à novembre 2013, les médecins ont pu accéder aux documents hospitaliers au travers d'un portail Web moyennant une authentification forte basée sur la carte de professionnel de santé (HPC) de la fédération des médecins (FMH) [2]. Quelques médecins ont pu également accéder aux documents directement depuis leur logiciel de cabinet par l'intermédiaire de services Web. A la fin de la phase test, une enquête de satisfaction a été réalisée. Deux éléments ressortent clairement: Premièrement, les documents choisis pour l'exportation, à savoir lettre de sortie, avis de sortie, résumé de consultation aux urgences, résultats de laboratoire, rapport de consultation, protocole opératoire, rapport de radiologie,

rapport d'examen de pathologie et rapport d'examen épreuves fonctionnelles, ont tous été jugés comme «Utile» à «Très utile». Le document «protocole opératoire» a été par la suite retiré des documents transmis par défaut pour des raisons politiques. En revanche, plusieurs médecins ont proposé l'ajout des électrocardiogrammes (ECG) comme document supplémentaire.

Deuxièmement, l'importance de l'intégration de l'accès à la plateforme directement dans le logiciel de cabinet est jugée comme vitale pour apporter de la plus-value. Devoir passer par un portail Web pour récupérer un document pour ensuite l'enregistrer manuellement dans le logiciel de cabinet est ressenti comme une perte de temps pour le médecin.

La phase test a permis également de confirmer l'absence de problème de sécurité, en particulier les médecins-pilotes n'ont pas pu accéder à des documents dont ils n'étaient pas destinataires.

Problèmes techniques

A la suite des résultats du test, l'ouverture à tous les médecins a été repoussée pour s'assurer d'avoir au minimum un logiciel de cabinet (représentant 60–70% de la part de marché du Valais romand) compatible avec Infomed (possibilité d'importer les documents directement dans le logiciel sans passer par le portail Web). Durant cette phase, 2 problèmes techniques bloquants ont dû être résolus.

Premièrement, la solution de sécurisation choisie pour la plateforme reposant sur le standard WS-Security [3] posait des problèmes à certains partenaires techniques. Une solution alternative et de même niveau de sécurité a donc dû être développée et mise en place (connexion TLS par certificat client [4]).

Deuxièmement, un bug a été découvert dans le middleware gérant l'accès à la carte des médecins sous Windows 7. Une solution de contournement a dû être mise en place. Celle-ci consiste à forcer la connexion par le

Correspondance:

Cédric Michelet
Service d'informatique médicale et administrative
Hôpital du Valais – Institut Central
Av. Grand-Champsec 86
CH-1950 Sion
cedric.michelet[at]hopitalvs.ch

portail Web ce qui a pour effet de débloquer le certificat jusqu'à l'extinction de la session de l'utilisateur.

Ouverture différée pour le Haut-Valais

Une fois tous ces éléments mis en place, la plateforme a été ouverte à fin mars 2014 à l'ensemble des médecins du Valais romand. L'accès pour les médecins haut-valaisiens (partie germanophone) n'a pas été proposée car le nombre de documents fourni par l'Hôpital du Valais n'était pas assez conséquent. En effet, pour qu'un document soit transmis à Infomed, il est nécessaire qu'il soit visé électroniquement. Cette pratique étant encore peu répandue dans les hôpitaux du Haut-Valais (le document est signé manuscritement), le nombre de documents à disposition est donc peu élevé.

Identification des patients

Dans un premier temps l'identification des patients n'avait pas été vue comme un problème grâce à la disponibilité d'un serveur d'identité (ou Master Patient Index). Dans la pratique, ceci s'est révélé en partie erroné. Afin de palier l'absence d'un numéro d'identification commun, un numéro spécifique au projet Infomed a été créé pour chaque patient (IPID – Infomed Patient ID). Le préalable à chaque échange de données passe donc par un rapprochement entre l'identifiant patient du logi-

ciel de cabinet local et l'identifiant Infomed IPID. Cette transaction manuelle est tout à fait envisageable dans le cas d'un cabinet. Toutefois dans le cadre d'un laboratoire d'analyses médicales par exemple, la correspondance ne peut plus être faite de manière manuelle de part le volume de patients nettement supérieur et le fait que le patient n'est pas toujours présent pour aider dans le processus de rapprochement en confirmant son adresse postale par exemple. Pour résoudre ce souci, l'approche proposée dans la loi fédérale sur le dossier électronique actuellement en préparation [5], consistant à utiliser le numéro AVS comme aide à l'identification, nous semble pertinente.

Références

- 1 Gnaegi A, Michelet C. Infomed: le dossier patient partagé valaisan. *Swiss Medical Informatics*. 2013. [<http://www.medical-informatics.ch/index.php/smiojs/article/view/288>].
- 2 HPC – la carte de médecin multifonctionnelle [http://fmh.ch/fr/services/pour_les_membres/hpc.html].
- 3 OASIS Web Services Security (WSS) TC [https://www.oasis-open.org/committees/tc_home.php?wg_abbrev=wss].
- 4 The TLS Protocol, Version 1.0 [RFC 2246 – <http://tools.ietf.org/html/rfc2246#page-43>].
- 5 Projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient [LDEIP; 13.050 é – http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/10357/10360/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t,lnp6I0NTU042l2Z6ln1ae2IZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCLd394g2ym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--].